

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 juillet 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 juillet 2014

2014 V 161 Vœu relatif à la politique de l'emploi scientifique.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant l'importance du développement de la recherche et de l'enseignement supérieur dans une société dite de la connaissance ;

Considérant que l'enseignement supérieur et la recherche sont des facteurs d'attractivité majeurs pour une Métropole comme Paris ;

Considérant l'objectif de faire de Paris la première Ville-Campus du monde, forte et innovante sur le plan scientifique et pédagogique, attractive et accueillante pour les étudiants et chercheurs du monde entier ;

Considérant la richesse du tissu universitaire parisien et la densité des universités, établissements, instituts et organismes d'enseignement supérieur et de recherche ;

Considérant l'importance de poursuivre la politique d'investissement dans ce domaine pour préparer la ville de demain et la nécessité d'assurer un suivi de ces projets ;

Considérant la nécessité d'avoir une politique dynamique des personnels enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et BIATSS ;

Considérant l'importance de développer l'emploi pour les jeunes scientifiques en France et à Paris ;

Considérant les contraintes budgétaires qui pèsent aujourd'hui sur la politique nationale de l'emploi scientifique ;

Considérant l'insuffisance du nombre de postes statutaires dans les universités et organismes de recherche ;

Considérant le vœu du conseil d'arrondissement du 13^e arrondissement relatif à l'emploi scientifique ;

Sur proposition de l'Exécutif,

Emet le vœu que :

La politique de l'emploi scientifique à Paris continue d'être à la hauteur des défis d'une métropole internationale du 21^e siècle et appuie pour cela la demande de création d'emplois statutaires dans les universités et organismes de recherche, en particulier à Paris.